

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/04/2007 - Convocation du 19/04/2007
Compte rendu affiché le : 03/05/2007

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

| Nombre de conseillers | |
|-----------------------|----|
| En exercice | 29 |
| Présents | 22 |
| Votants | 25 |

Présents : M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mme BROSSARD; Mme GLATARD; Mme WYMAN; Mme MARMONIER; Mme BERRA; M. GONDELAUD; M. FORGET; M. CHRETIN; Mme DESVIGNES; Mme PERRIN; M. MACHURAT; Mlle MILLET

Absents représentés : Mlle VEYRIER (pouvoir à Mme BROSSARD); M. BELLOT (pouvoir à Mlle MILLET); Mme ZUILI (pouvoir à Mme GUERIN)

Absents : M. BOUREZG; M. GOSSET; M. FERNANDES; Mme LABASOR

Objet : Autorisation de dépôt de permis de construire : Ecole du Centre

Le conseil municipal a autorisé le Maire à signer le contrat de maîtrise d'oeuvre avec l'architecte chargé de l'élaboration du projet de réaménagement de la dernière tranche de l'école du centre.

Aujourd'hui, le travail préparatoire est achevé. Après concertation avec l'ensemble des intéressés, le permis de construire peut en effet être déposé.

Conformément à la loi, le Conseil Municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à procéder au dépôt de cette autorisation d'utilisation du sol afin de pouvoir engager la procédure d'instruction.

Pour information, le dossier qui sera soumis à l'instruction a recueilli un avis officieux favorable des différents services concernés, notamment celui de l'architecte des bâtiments de France. Ceci permet de confirmer le calendrier prévisionnel de réalisation des travaux.

Ces derniers se dérouleront donc dans l'été (pour la première phase).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code de l'Urbanisme,
- VU le Code de la Construction et de l'Habitation,
- **AUTORISE Monsieur le Maire à déposer le permis de construire concernant la dernière tranche des travaux à réaliser dans "l'école du Centre",**
- **NOTE que ce permis comprend notamment la réalisation de classes, d'un préau, l'extension de la zone de restauration scolaire, la création d'une salle de sport intégrée, le réaménagement en conséquence des accès,**
- **AUTORISE également Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÛNE,
Le 26 avril 2007
Le Maire,
Paul LAFFLY.

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 15/05/2007
Publication ou affichage du 15/05/2007
Paul LAFFLY,
Maire.

